fédération des services publics la cgt

Personnel actif et retraité du Conseil départemental de Loir et Cher

Blois, le 1er avril 2021.

Syndicat CGT du personnel
Du conseil Départemental
De Loir et -cher
34 Avenue Maunoury
41000 Blois

Monsieur PERRUCHOT
Président du Conseil Départemental
de Loir et Cher
Hôtel du Département
41020 Blois Cedex

Objet : Préavis de grève pour la journée du 8 avril 2021.

Monsieur Le Président,

La crise sanitaire ne cesse de confirmer le rôle irremplaçable des politiques publiques mis en œuvre par les personnels de nos secteurs professionnels au service de la satisfaction des droits et des besoins des citoyen·nes et des usager·es.

Pourtant, force est de constater que le pouvoir exécutif poursuit et intensifie une politique libérable destructrice de nos services publics. Celles et ceux qui nous gouvernent veulent mettre à bas nos systèmes de Sécurité sociale, de protection sociale et les trois versants constitutifs de la fonction publique qu'il s'agisse de l'Etat, des collectivités territoriales, de l'hôpital. Alors que des milliards d'euros sont mobilisés au profit des tenants du capital sans aucune contrepartie et sans contrôle ou presque, nos services ne disposent plus des moyens budgétaires nécessaires à la mise en œuvre pleine et entière des missions et sont placés sous le joug d'une austérité budgétaire généralisée et toujours plus conséquente.

Dans le même temps, les conditions de vie et de travail des personnels ne cessent de se dégrader du fait de l'insuffisance des moyens alloués, de la poursuite des suppressions d'emplois, du recul du pouvoir d'achat des actifs comme des retraités, de l'intensification des charges de travail. Trop, c'est trop ! De l'argent, il y en a ! Encore faut-il qu'il soit utilisé pour financer d'autres choix !

La fédération CGT des Services publics, appuie les initiatives professionnelles, et appelle à la mobilisation le 8 avril 2021.

Après une année de crise liée à la pandémie de la COVID, dans un contexte d'attaques liberticides, les politiques menées percutent aujourd'hui de plein fouet les aspirations des fonctionnaires à exercer dans de bonnes conditions leurs missions de service public.

La fédération CGT des Services publics revendique :

– L'abrogation de la loi portant transformation de la fonction publique et l'abandon définitif des réformes de l'assurance chômage et des retraites,
– La défense, la reconquête et le développement des services publics, – La revalorisation significative et immédiate des traitements et des salaires,
– L'arrêt des suppressions d'emplois et l'engagement d'un plan pluriannuel de recrutement partout où c'est nécessaire,
– L'octroi des moyens budgétaires nécessaires à l'accomplissement des missions au titre des lois de finances et de financement de la sécurité sociale.
– La réduction du temps de travail à 32 heures.

– L'égalité professionnelles entre les femmes et les hommes.
– Le respect et le développement des libertés syndicales.

Le syndicat CGT du Conseil Départemental de Loir et Cher s'associe pleinement à ce mouvement et dépose donc un préavis de grève pour la journée du Jeudi 8 avril 2021 de 00 h à 24 h pour l'ensemble des personnels, soutenant les revendications nationales indiquées ci-dessus.
Vous trouverez ci-dessous les revendications locales portées par le syndicat CGT pour cette journée de manifestation et de grève.

Pour tous les agents :

• Augmenter les budgets annuels de remplacement dans les DGA au vu des expériences où des postes sont vacants pendant plusieurs mois avec le report des charges de travail sur les collègues.

• Pérenniser les postes de renfort par la création d'emplois statutaires.

• Remplacement des arrêts maladie, maternité, temps partiels thérapeutiques.

• Une augmentation des moyens humains du service de prévention santé : médecin, technicien, assistante sociale…

• **Agents de la Direction des Routes** : La révision du mode d'attribution des vêtements de travail et des EPI. Le maintien de toutes les missions. Remplacement des agents en arrêt longue maladie pour maintenir le niveau de service.

• **Agents de la Direction des collèges** : Intégration de la pause déjeuner de 30 mn des agents dans leur temps de travail : Ces agents sont constamment dérangés, pour effectuer des interventions (Nettoyage…), alors qu'ils mangent.

• **Agents de la Direction Générale adjointe les Solidarités** :

- Augmenter les moyens humains pour assurer un véritable travail d'accompagnement médico-social afin de sortir du seul traitement de l'urgence sociale.

- Augmentation des salaires des Assistants familiaux : pas de salaire en dessous du SMIC. Obtenir le statut de fonctionnaire de la FPT pour tous les assistants familiaux.

- ARACT/ Démarche d'Évaluation des Charges d'Activité : prendre en compte l'organisation du travail lié à la période particulière COVID et pondérer les résultats obtenus.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le syndicat CGT du CD41
Le secrétaire Général,
Ph. DECLERCK

Copie pour information :
- **Monsieur PATIER, Directeur Général des services du Conseil Départemental de Loir et Cher.**
- **Madame LHERITIER, Présidente des instances paritaires, vice-Présidente en charge du personnel**.
- **Madame THORRAND, Directrice DRH**.
- **Mesdames POMIES et DELAHAYE, chargées du dialogue social à la DRH**.

Syndicat CGT du Conseil Départemental du Loir et Cher, 34 avenue Maunoury 41000 BLOIS
Tel portable : 06.22.79.97.74 e-mail : cgt@cg41.fr